

Les enfants de la poubelle

Le 16 juin, c'est la Journée mondiale de l'enfant africain.

Cette année, j'étais justement, ce jour-là, dans un pays dont les frontières dessinent un cœur, situé en Afrique, à quelques degrés sous l'équateur. La veille, une amie m'avait fait visiter les locaux de son association et conduit chez les « enfants de la poubelle » qui la préoccupent prioritairement. Cette appellation est atrocement exacte. Ils vivent littéralement à longueur d'année, avec leur famille, sur le dépotoir de la ville, ramassant et triant les déchets, y compris pour se nourrir. Les enfants au dos passent des heures à respirer la crasse. Des petits eux-mêmes jetés à la poubelle par centaines, dans la puanteur, considérés comme polluants parmi les polluants. Cynthia me glisse qu'il n'est pas rare que de très jeunes filles soient violées derrière les montagnes d'ordures, en échange d'un peu de riz et d'huile, ou de la permission de participer au « premier tri », celui qui est le plus rentable.

Nous visitons ensuite une école maternelle créée pour les plus petits, extirpés des immondices pour quelques heures. En grappe compacte, ils saisissent ma main et caressent mon bras d'homme blanc avec curiosité. Ici, on ne reçoit pas souvent la visite d'un Européen, ils n'en ont peut-être jamais vu, en tout cas n'en ont jamais touché. Mais je ne suis pas sûr d'être fier de la couleur de ma peau, excusez-moi.

Un peu plus loin, je visite l'atelier couture pour les mamans, puis le bâtiment où on apprend à fabriquer du savon, ou des briques avec les déchets plastiques, ou encore du charbon de bois avec les déchets végétaux.

Je me demande alors si la raison pour laquelle nous avons reçu deux yeux ne serait pas que cela donne la possibilité de pleurer de tristesse d'un côté et de pleurer de joie de

l'autre. Je suis un peu sentimental près de ce dépotoir, excusez-moi.

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant a été adoptée par l'Union africaine le 1^{er} juillet 1990. Elle ressemble sous bien des aspects à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, du 20 novembre 1989, proposée à la signature des États par l'ONU. La Charte africaine tente de pointer quelques particularités propres à la situation des enfants qui vivent sur le continent le plus pauvre, le plus malmené par les guerres dont on ne parle même pas puisqu'elles ne nous menacent pas, par les dérèglements climatiques, par la situation sanitaire catastrophique. Le continent qui compte sur ses terres, et de loin, le plus de migrants, de transmigrants, de réfugiés. Seuls les moins pauvres entreprennent l'interminable voyage vers les pays où vivent les bras-blancs, sans savoir que c'est surtout le mépris et le racisme qui les attendent, quand ce n'est pas la mort. Mais il est vrai que Mawda ne venait pas d'Afrique, excusez-moi.

1989, 1990, et les enfants de la poubelle en 2022. Les droits de l'enfant comme les droits humains en général sont-ils autre chose que l'opium des peuples et l'alibi des riches ? Quand comprendra-t-on que, où que l'on vive et quelle que soit la couleur de la peau, les droits de l'enfant ne seront jamais effectifs tant que ne sont pas respectés les droits fondamentaux de leurs parents, de leur famille, de leur peuple ?

Jacques Fierens

*Avocat au barreau de Bruxelles, professeur
extraordinaire émérite de l'Université de Namur,
professeur émérite de l'Université catholique de
Louvain et chargé de cours honoraire de
l'Université de Liège*